

Portables en tous genres et prises sur le monde

Dominique BOULLIER

**Professeur, directeur de Costech
Université de Technologie de Compiègne**

C'est une constante des TIC et de toute innovation profonde, elles nous obligent à réviser notre histoire, à nous interroger sur le statut des évidences que l'on avait fini par rendre naturelles. Nous n'avons jamais autant analysé les pratiques et l'histoire de l'écriture, dès lors que le numérique finit par mettre en cause les formats matériels habituels de même que les modes stockage et de navigation. Ces technologies de la connaissance paraissent alors plus étendues que ces TIC récentes. Le même phénomène doit se passer pour le portable.

Des Portables à l'habitèle

Un type particulier d'objets a retenu notre attention depuis que le téléphone portable s'est généralisé et depuis que nous avons étudié les usages des automates urbains. Loin de se résumer à des dimensions fonctionnelles, le coup de fil dit beaucoup sur le type de lien que l'on crée, que l'on ravive, que l'on maintient avec cette opération et à l'aide de cet objet. Avec le téléphone portable et plus précisément avec sa carte SIM, personnelle, conservant un annuaire qui reste singulier, non transférable d'une personne à l'autre, c'est tout le réseau personnel qui est transporté avec soi. Cette extension de soi dans les objets présente cette particularité d'agréger des données sur des personnes fort diverses, qui ne se connaissent pas nécessairement entre elles, qui font partie de mondes étanches parfois et dont le centre ou plutôt l'intersection, comme le dit Simmel pour définir la personne, est représenté par cette personne singulière sous la forme de son représentant qu'est une carte SIM. Ce sont donc des appartenances qui se transportent, qui peuvent être appareillées. Mais ce constat rejoint nos observations sur les automates : pour payer, le client sort sa carte bancaire qui indique déjà son appartenance à une institution qui lui reconnaît un certain statut, qui lui fait un certain crédit éventuellement, en tous cas qui lui permet d'agir sur le monde, d'avoir « prise » (Norman, Chateauraynaud) sur lui par ses achats en tant que membre (ici, client) d'une institution. Ce constat, permis par l'attention aux propriétés de deux objets dits numériques et sans doute communicants que sont la carte SIM et la carte bancaire, peut en fait être étendu bien au-delà, car lorsque, dans un programme de recherche en cours, nous commençons à observer ce que chacun porte avec lui, dans son sac à main ou dans son portefeuille, dans ses poches, nous constatons que tous les objets prolongent la personne et marquent ses appartenances à divers mondes. C'est pour cette raison que nous avons proposé de désigner sous le néologisme d'« habitèle » ce phénomène qui relève en fait d'une compétence humaine à appareiller nos appartenances et à s'en faire une nouvelle peau. Ce vocable exploite la racine de Habere, que nous trouvons aussi dans habit, dans habitat et encore dans habitacle. Dans ces trois cas, il s'agit bien de désigner comment nous possédons le monde techniquement, c'est-à-dire comment nous étendons notre personne à des matérialités externes au point de les rendre internes. Plus précisément, c'est même notre dimension de sujet doté d'un corps qui est ainsi équipée techniquement, plutôt que notre personne, dirait Gagnepain. Il ne suffit pas de reprendre la littérature classique sur la distinction, formalisée notamment par Bourdieu, en l'appliquant aux vêtements, au cadre bâti ou encore aux voitures. C'est leur couplage étroit avec le sujet, qui est ici interrogé, au point de produire une nouvelle peau, tout aussi naturelle pour certains. Dans le cas de l'habitèle, de nombreux dispositifs permettent de produire une peau avec tous nos réseaux d'appartenances multiples. Les objets deviennent alors une part de nous, ils deviennent très singuliers mais, nous allons le voir, dans ces objets

qui mettent techniquement en réseau en même temps qu'ils manifestent l'appartenance à ce réseau, c'est aussi quelque chose de l'autre qui vient près de nous, que nous allons porter avec nous, qui va faire corps avec nous.

Prises et emprises

Chacun pourrait faire la liste des objets qu'il emporte et de leurs fonctions mais il est intéressant de noter certaines de ces propriétés car elles nous disent aussi sur quoi peuvent porter les innovations. Tous ces objets peuvent être considérés comme des terminaux, au sens où ils vont nous autoriser des accès, dans une société qui valorise par excellence cette dimension (Rifkin). Nous portons avec nous des ressources conventionnelles pour entrer dans les échanges, ce qui se dit plus simplement sous le nom de monnaie, marque d'une communauté d'appartenance, d'un certain pouvoir (d'achat) et d'une certaine confiance (fiduciaire dit-on) : lorsque la communauté de référence change, comme avec l'euro, c'est un autre monde qui s'offre à notre portée et ce n'est pourtant pas aussi simple à accepter. Nous pouvons aussi porter avec nous des marques des liens d'abonnement pour exploiter un réseau technique, comme une carte de téléphone par abonnement : c'est alors un moyen de paiement différé mais aussi un accès technique qui est permis, à condition d'être membre et de garder la marque technique (carte+code) de cette appartenance. Au-delà de cet usage particulier d'un réseau technique, de nombreuses cartes, bancaires ou de crédit, permettent d'avoir accès à certains services, à certains achats ou opérations diverses, à des ressources, avec cette condition, qui les rend bien différentes de la monnaie, que la marque personnelle soit aussi présente : une carte bancaire fait dès lors partie de la personne à un autre niveau que la monnaie que l'on garde temporairement. Cartes de crédit, cartes bancaires ou cartes téléphoniques avec abonnement sont en fait toutes productrices d'information qui vont aller sur les réseaux, et qui vont parler, sans même nous le dire, de ce que nous faisons aux organismes qui ont émis ces cartes. Les fichiers clientèles des "carteurs" permettent de suivre des consommations et sont une source inestimable d'études et de projections marketing. Chacun porte avec lui non seulement une prise sur le monde mais dans le même temps, autorise une emprise sur lui-même, sur sa sphère intime, qui est certes encadrée légalement mais qui, dans le fond, est acceptée avec une grande aisance malgré son caractère profondément intrusif.

Ces données personnelles, leur organisation en fichiers, sont aussi présentes dans des marques d'autorisations légales d'accès, comme par exemple le permis de conduire : il a fallu un examen, un enregistrement, une reconnaissance par l'Etat et chacun est tenu de le porter sur lui lorsqu'il exploite ce permis. Dans le même registre, ces documents peuvent porter la trace de droits acquis, comme la carte d'assuré social, devenue elle aussi carte à puce avec Vitale, et qui devient un outil d'accès à des ressources, en portant des informations administratives pour l'instant et bientôt médicales.

A l'opposé de ces documents et cartes nominatifs, supposant des procédures élaborées pour être membre ou ayant droit de certains réseaux, il existe des supports ordinaires, plus proches de la monnaie qui permettent d'accéder à des services techniques : les tickets de métro, les timbres poste sont des consommables qui ne sont pas attachés à la personne. Pourtant, ils sont la condition pour pouvoir effectuer certaines opérations, ils marquent un client potentiel. Mais l'usage technique de certains dispositifs peut lui aussi donner lieu à extension portable : les clés sont un souci permanent pour certains car elles sont la condition pour accéder à des espaces, à leur véhicule, etc. Mais elles ne sont pas nominatives, elles peuvent être utilisées par un autre, à condition d'avoir la ressource technique complémentaire, la serrure. Les questions de compatibilité sont ici illustrées et elles sont essentielles dans ces objets qui communiquent d'abord entre eux sur le plan technique.

Tous ces objets étaient caractérisés par le potentiel technique qu'ils offraient. Mais nous portons souvent avec nous des objets "qui ne servent à rien", qui sont là seulement pour témoigner, pour faire trace et pour rendre visible notre histoire personnelle : les photos familiales, qui servent éventuellement dans une conversation mais parfois pour son seul plaisir ou pour raviver sa peine. Cette histoire, elle est aussi présente dans un agenda, qui garde trace de nos activités passées et futures ou dans un carnet d'adresses,

qui rejoint ainsi la carte SIM du portable : dans ce cas, notre histoire est organisée fonctionnellement, sous forme de listes de noms, de tableaux des jours, mais ce sont aussi nos appartenances qui sont ainsi inscrites et traduites en indices matériels que nous pouvons porter avec nous.

Ce tour d'horizon sommaire permet de dresser une première liste de propriétés techniques de ces supports des appartenances qui constituent l'habîtle.

- Ils sont portables et plus ou moins couplés au corps : c'est en cela qu'ils deviennent petit à petit une peau permanente, d'autant plus importante que notre société filtre de plus en plus les accès aux ressources et aux espaces et qu'un sentiment général d'insécurité nous conduit à vouloir porter en permanence avec nous, au cas où, ce qui serait nécessaire à agir, à nous identifier, etc...
- Ils sont compatibles, ils doivent s'inscrire dans des chaînes techniques, juridiques, administratives complexes : isolés, ils ne sont rien.
- Ils sont marchands parfois mais pas nécessairement : les médiateurs qui s'insèrent de ce fait dans la chaîne technique de service produisent des types de liens variables selon les principes qui les gouvernent. C'est toute l'architecture des objets qui peut en être changée.
- Ils sont chargés d'information, ce qui est sans doute une banalité, mais elle autorise alors des exploitations multiples et une plasticité plus grande que certains objets comme des clés ordinaires, cela permet aussi des traitements multiples par des intermédiaires divers, ce qui fait toute la nature du service lui-même.

Le cas du portable comme potentiel

Le téléphone portable ne nous intéresse donc guère ici comme moyen de communication, mais comme mémoire : c'est la carte SIM qui est le centre nerveux de l'appareil, qui est personnelle et indépendante de la machine elle-même et qui permet de déplacer avec soi ses appartenances sous des formes diverses :

- ses mémoires à court terme (appels reçus et émis récemment, messages reçus et stockés)
- ses réseaux durables (répertoire)
- ses habitudes et goûts (langue, réveil, paramétrage personnel des menus ou des sonneries par exemple)
- ses règles personnelles (codes de toutes sortes, filtres)
- son économie personnelle (coûts cumulés des consommations)

De fait, toutes ces informations manifestent des attachements variés à sa propre culture, à ses réseaux personnels, à son fournisseur de services, à ses proches éventuellement utilisateurs de son propre portable, à son activité récente. Leur connexion avec d'autres fonctions plus évoluées ne saurait tarder :

- les mémoires d'images (avec prise de vue sur le portable, déjà sur le marché, ou consultation de sites Web, déjà sur le marché aussi, avec ses favoris, ou d'autres marques durables de fréquentation et d'attachement à des univers d'information qui sont autant de marques d'appartenances plus ou moins durables)

-le centre de calcul et de paiement : l'hybridation avec la carte de paiement est en cours et déjà effective pour certains terminaux, elle ouvrira des pistes de services payants et de liens actifs et embarqués en permanence.

- des mémoires étendues et connectées à des agendas, à des ordinateurs portables pour communiquer leurs données (le téléphone étant l'esclave de ces machines) mais aussi pour exploiter leurs données et les mettre à disposition permanente sous d'autres formats sur le portable lui-même.
- Des atouts de localisation et d'orientation qui donnent prise sur l'environnement immédiat : l'intégration du GPS sur les portables est en cours et déjà présente sur certains terminaux, l'exploitation des services ainsi rendus possibles est déjà expérimentée, ce qui redéfinira radicalement la dimension du portable puisque, du pouvoir de délocalisation avantageux mais en même temps sans prise sur le site, il passera au pouvoir de se

relocaliser et donc de redonner prise et pertinence à des informations locales, particulières et de validité temporaire (en cas d'urgence notamment mais aussi pour le tourisme, les visites, ou même les rendez vous).

Toutes ces fonctions sont actuellement présentes dans l'équipement portable ordinaire de tout urbain, homme ou femme, qui se déplace : l'étude des sacs à main et des portefeuilles présente cet avantage. Il est possible d'observer comme existant, comme expérience ce que d'autres s'échinent à projeter comme services futurs, besoins supposés, etc. C'est dire à quel point l'étude des usages¹, dès lors qu'elle est équipée d'une approche théorique particulière permet de générer un regard neuf sur le monde tout en s'appuyant sur lui, sur ses acquis, sur des conventions établies.

Donner emprise à l'autre

Nous avons adopté le point de vue selon lequel l'habîtele serait l'extension technique des appartenances de la personne. Disant cela, nous supposons que le pouvoir ou la maîtrise sur le monde s'étendent. Pourtant, plusieurs de nos exemples nous ont montré que c'était en même temps l'occasion de donner prise à un autre sur soi, à travers les informations, les autorisations, la traçabilité, etc... Cet enjeu est celui de tous les objets, même s'il paraît plus évident sur des portables comme les cartes ou les téléphones portables, distribués par des agences, par des gestionnaires de réseaux, qui de ce fait prennent la personne dans leurs filets. En réalité, comme l'anthropologie l'a longuement documenté, tout échange marque l'objet comme venant d'un monde, comme portant une marque de propriété dont il n'est pas si aisé de se défaire. C'est en cela que le paiement est autre chose qu'une rétribution du travail incorporé, c'est une façon de dénouer le lien du producteur avec son objet et de faire passer l'objet dans l'univers de l'acheteur, ainsi que le jeune Marx l'avait déjà bien établi, ce qui se traduit par une forme d'aliénation pour le producteur qui devient étranger à sa propre production devenue marchandise. La marchandise permet d'accentuer la circulation des biens en les détachant de toutes les marques personnelles. Mais dans le don notamment, l'autre reste présent dans l'objet. Pourtant, nous pouvons de ce fait nous y attacher et le faire nôtre : c'est sa valeur d'altérité qui paradoxalement nous le rend " cher ". En fait, la séparation du concepteur avec son objet, organisée par la marchandise et la production en série industrielle, n'est pas aussi évidente qu'il y paraît. Ainsi, les utilisateurs perçoivent spontanément un objet nouveau non seulement dans sa matérialité mais comme produit d'un humain, supposé doté d'intentions. C'est ainsi que l'on peut comprendre la tendance générale à attribuer des intentions à tout choix technique qui se verbalise parfois dans les phases de doute : " mais qu'est ce qu'ils ont voulu faire, là ? Mais pourquoi il(s) nous demande(nt) ça ? qui est ce qui a bien pu concevoir un truc pareil ? Ils ne sont jamais venus dans une cuisine ma parole ! " L'objet nouveau n'est pas a priori compatible culturellement et parfois techniquement avec l'environnement personnel, en partie d'ailleurs parce qu'il est standard et de série et que le travail d'ajustement doit encore être fait pour se l'approprier, parfois même pour le paramétrer. Cet objet communique ainsi de l'altérité, il est étranger et tout le travail des ergonomes notamment est de rendre plus compatibles ces univers éloignés en injectant des utilisateurs (mais déjà réduits bien sûr) dans le monde des ingénieurs. Il reste que le travail à faire par l'utilisateur reste inévitable dès lors qu'un produit est innovant : des cadres cognitifs anciens sont certes mobilisés, des routines sont exploitées, des transferts sont possibles depuis une expérience vers une autre mais l'objet n'accepte pas toutes ces importations, il résiste. C'est le cas notamment lorsqu'il tombe en panne et que rien ne permet de comprendre la cause de cette panne. Dans ces moments, on mesure que l'objet doit être équipé de tous les outils de traduction que sont un service après-vente, un manuel etc.. (à condition qu'ils ne compliquent pas la traduction). Dans tous les cas, il est vain d'espérer trouver une transparence , une immédiateté, une

¹ Ce que nous mettons en œuvre de façon systématique au Laboratoire des Usages des Technologies d'Information Numériques (LUTIN) en cours de création à la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette à Paris.

évidence qui ne peut se construire avec du temps, dans le processus même de l'acquisition et de l'appropriation.

Cette étrangeté de tout objet qui arrive dans un monde donné peut en fait se retrouver aussi tout au long du cycle de vie du produit : lorsqu'il tombe en panne , nous l'avons dit mais aussi lorsqu'ils deviennent tellement naturels qu'on les oublie, qu'ils sortent de notre relation de domination pour vivre leur vie. L'appropriation c'est paradoxalement une forme de commerce apaisé avec les objets qui suppose d'accepter leur autonomie, de ne pas leur demander de s'adapter à toute situation et à chaque façon de faire particulière, qui les rend quasiment naturels, sans chercher toujours à expliciter ou à normaliser leurs états. Bruno Latour dit que « les objets nous dépassent » en parlant notamment des fétiches (qu'il écrit faitiche pour indiquer qu'ils sont bien fabriqués mais qu'ils ont en même temps un pouvoir qui leur est propre). Les objets portables (cartes et téléphones, ici) nous dépassent aussi alors même que nous les voulons collés à nous, « en laisse » dirait-on. Ils viennent d'ailleurs et ils nous relient à ailleurs, voire nous embarquent ailleurs. Dans deux sens au moins : ils nous attachent à eux, car nous ne pouvons plus nous en passer et nous verrons bientôt ce point et ils nous détachent de la situation de face à face. C'est vrai de la conversation téléphonique qui nous sort du contexte, parfois de façon incongrue, ce qui obligerait normalement à des réparations. Mais on sait qu'elles ne sont pas aussi partagées et conventionnelles que cela, ce qui génère des tensions dans l'espace public voire domestique. C'est vrai aussi de la carte bancaire qui renvoie immédiatement par son usage à un grand détour par un référent qui vient dans la situation, le code est contrôlé et quelquefois même le central est appelé, dans le cours même de la transaction pour savoir si l'on est solvable ou tout au moins autorisé. Certes, le billet de banque est propriété de la banque qui l'émet et ce tiers est donc présent d'une façon ou d'une autre. Mais il a au moins l'élégance de se contenter d'être écrit sur le billet, il n'oblige pas à l'appeler pour faire fonctionner « en temps réel » la garantie qu'il est supposé apporter ! Ces grands détours par des systèmes qui vont mobiliser des satellites parfois nous sortent de l'engagement ordinaire, sans que cela soit pour autant traumatisant. Mais il faudrait pourtant s'étonner autant des conflits produits par l'introduction d'un tiers privé dans un espace public via le téléphone portable que de l'absence de conflits provoqués par l'introduction des autres tiers que sont les banques, les serveurs, les satellites. Il existe ainsi une accoutumance à l'immixtion d'un Autre qui présente un aspect important pour nos cultures. Nous avons cru nous débarrasser de ce Dieu omniprésent, facteur de contrôle social, pour faire advenir l'individu autonome, mais en fait nous nous empressons de faire réapparaître des tiers de substitution, des garants techniques, qui comme le dit Legendre, ne font pas le poids symbolique nécessaire, c'est certain ! Si déjà cela nous permettait d'admettre le caractère de fuite en avant sans fin ni fond qu'est la recherche de l'autonomie (même en matière de batterie !), les portables auraient au moins une vertu herméneutique.

La question de la délégation au portable ou à la carte : se reposer sur !

Les portables, et tout l'équipement de ce type peut être traité de la même façon, présentent l'avantage de matérialiser des relations sociales ou des pouvoirs : il est alors possible de les manipuler, de les reconfigurer en fonction de ses stratégies, de son histoire, de ses humeurs même. L'objet carte ou téléphone est certes une réserve de pouvoir sur le monde, comme nous l'avons vu, mais il crée une architecture propre dans la répartition des charges des uns et des autres. On lui confie plus ou moins de mémoire, plus ou moins de confiance pour agir dans le monde.

Plus intéressant encore, on peut déléguer l'objet lui-même et le pouvoir qui va avec. Dans l'histoire des objets portables, comme pour les clés ou pour les passeports, cet enjeu de délégation a toujours été décisif. Clés ou passeports sont des tenants-lieu de celui qui donne l'autorisation et du pouvoir technique d'agir sur le monde. Ils encapsulent ce pouvoir et peuvent dès lors être investis de tous les symboles comme c'était le cas pour les clés du chambellan : les clés « valaient pour » le pouvoir qui les attribuaient. Mais de ce fait elles étaient à nouveau déléguées, dans une chaîne sans fin.

La portabilité généralisée introduit ainsi des déplacements de “ charges sociales ”, c’est à dire de division du travail. Nombre d’innovations aboutissent à mettre au chômage des spécialistes que la machine pourra remplacer plus efficacement. Cet enjeu macro-social est présent dans toute relation à l’objet technique : jusqu’où fait-il à la place de l’utilisateur ? Jusqu’où se substitue-t-il à lui ? Cet arbitrage doit toujours rester en question et non être considéré comme réglé. Les cas de substitution vécue comme abusive dans le pilotage de process et qui entraîne des pertes de vigilance ou de motivation, à l’origine de certains accidents, sont bien documentés chez tous les spécialistes du risque. La suppléance permet de compenser et de produire d’autres chaînes d’information/action sans pour autant prétendre à la substitution. L’assistance permet encore une autre équilibre, dans certaines situations seulement (Gapenne, Lenay, Boullier). Cet ajustement des prises en charge entre humain et objet doit être finement réglée car on ne fait pas faire « à la place de » impunément. Et il n’est pas simple de décider cela a priori. Les styles d’usage, que nous avons pu construire à partir de travaux sur les modes d’emploi, avec observations longues d’utilisateurs (Boullier, Legrand), s’imposent à la répartition prévue par le concepteur : les autonomes refuse a priori toute prise en charge et voudront de toute façon maîtriser la machine, lui dicter leurs ordres et ne pas se laisser conduire par des programmes et des paramétrages qu’ils n’auraient pas décidé. Ils sont prêts pour cela à explorer longuement les possibilités de la machine, par essais-erreurs car ils sont sûrs de leur compétence. A l’autre extrême, les hétéronomes, demandent a priori à être pris en charge, ils ne veulent faire que l’opération sûre et correcte, alors que leurs compétences leur permettraient pourtant parfois de se lancer dans des explorations. La machine qui prévoit un usage standard, paramétré par défaut, qui décide à la place de l’utilisateur est alors bien accueillie.

Ces styles dont nous ne pouvons encore expliquer la formation, s’enracinent dans nos capacités d’humains à faire pour autrui ou à déléguer à d’autres, ce qui est au fondement de tout métier. Mais cela suppose une certaine asymétrie : à ce moment , nous pouvons dire à nouveau que la personne peut prendre l’objet à son service ou inversement se trouver en position d’être prise à son service. Le terme de prise a changé de sens, ce n’est plus seulement un autre qui est en cause mais autrui, un enjeu non plus de différence et conflit culturel mais un enjeu de prise en charge, de délégation. L’objet n’est jamais a priori esclave, ni maître, disait Latour : il faut à la fois prévoir un contrat de coopération particulier que l’on implémente dans l’architecture même de l’objet et qui donne une place à chacun, une répartition des charges mais il faut aussi anticiper sur les possibles demandes de contrats de coopération différents, avec plus d’autonomie ou au contraire plus d’hétéronomie.

Cette contrainte et cette tension se retrouvent dans les objets portables. Se reposer sur son portable ou sur sa carte de crédit, c’est faire acte de foi dans la technologie, comme nous le faisons souvent mais on mesure alors que c’est à toute une chaîne de prestataire que nous devons faire confiance. Or, les portables coupent, la communication ne passe pas partout ou à tout moment (notamment en cas de crise ou d’accident quand tout le monde l’utilise en même temps et en a le plus besoin !). Les distributeurs de billets peuvent être en panne, et même avaler la carte bancaire, les terminaux de paiement peuvent ne pas lire la carte, etc.. C’est à chaque fois une compatibilité qui est en jeu, et qui n’est jamais garantie. Chez certains, cela génère alors de la prudence, voire de la méfiance : on emporte aussi son chéquier et ses billets, on garde sa carte de téléphone en plus du portable, etc. Ce suréquipement de garantie augmente le volume porté mais le rapport coût/avantage reste important. Pourtant, c’est l’inverse qui étonne, à savoir la facilité avec laquelle on finit par faire confiance à ces objets portables et à tous les réseaux qui y sont attachés. A tel point que les français parmi les premiers adeptes de la carte bancaire se trouvaient démunis dans de nombreux pays, même européens, qui n’acceptaient pas les paiements généralisés par carte. On notera notamment que le porteur de carte devient indifférent aux rythmes de la vie commerciale par exemple : avec elle, il a toujours moyen de payer sur le champ ou en allant retirer des billets au distributeur : il n’a plus à prévoir. Il se repose ainsi sur sa carte et revient parfois durement à la réalité lorsque l’environnement n’est plus le même.

On finit ainsi par dépendre de ses équipements portatifs. C'est une prise en charge porteuse d'hétéronomie, dirait Illich. C'est un thème courant de la conversation télé-phone² (c'est à dire une conversation qui porte sur les usages des portables) que d'évaluer et de critiquer la dépendance au portable, tout en l'admettant ou en la pratiquant à sa façon (mais ce sont toujours les autres qui sont dans l'excès, ou alors on s'expose comme un cas pathologique délibérément, ce qui est un artifice de présentation de soi fort prisé aussi !). Il est intéressant que cela porte plus sur le portable que sur la dépendance aux personnes avec qui on est grâce à lui en relation. La faute en revient à l'objet quasiment qui devient producteur de l'addiction, quelque soit au fond les correspondants en cause. Partir sans son portable le matin, c'est quasiment se retrouver nu, ou sans le sou, ou désarmé, selon la métaphore que l'on voudra, dans un monde de brutes ! Une fois les moyens techniques du lien récupéré, on peut affronter le monde, quand bien même il ne sonnera pas.

De la même façon, nombre de films ou de plaisanteries mettent en scène le pouvoir fatal de la carte bancaire, surtout dans les stéréotypes de la femme consommatrice. Là encore, l'outil prend le dessus sur les capacités ou non de la personne à s'autocontrôler, comme on le fait pour toute substance addictive, supposée créatrice de l'addiction. Le potentiel d'action étant particulièrement accessible (le moindre effort est visé dans son utilisation), les autres freins se lèvent semble-t-on dire. La carte et le portable nous mène alors par le bout du nez. La décomposition précise des délégations consenties peut pourtant être étudiée plus précisément et l'on voit notamment sur le plan ergonomique et cognitif ce que cela peut changer. Par exemple, la fonction de répertoire du portable finit par faire oublier ou par dispenser de retenir des numéros fréquemment utilisées puisqu'il suffit d'une ou deux touches pour lancer l'appel sans jamais avoir à les composer. C'est à travers ce type de délégation précise et opérationnelle que se joue beaucoup plus une délégation durable de service, au-delà de la discussion psychologisante sur la dépendance.

Conclusion

Mais ce débat reste d'ordre privé, notons-le, même dans les conversations. Or, l'enjeu des formats de ces délégations de pouvoir fait l'objet de discussions d'un autre ordre, entre ingénieurs qui décident des fonctionnalités. Entre les deux sphères, il n'existe guère de communication, malgré tous les intermédiaires intervenant pour le marketing, l'ergonomie ou les études d'usage. Notre relation aux objets portables est selon nous grosse de modifications anthropologiques : cette question n'intéresse pas seulement les chercheurs, ni les développeurs. Elle n'a pas à faire l'objet seulement de conversations amusées entre amis. Elle est à décider entre citoyens, pour définir les marges de manœuvre qui sont offertes. Cela peut prêter à sourire lorsqu'on parle de portables, déjà un peu moins lorsqu'il s'agit de cartes bancaires. Cela n'a pas été fait pour la voiture et nous sommes aujourd'hui dans l'incapacité de contrôler les effets de machines faites pour le « bien » du consommateur qui pourtant produisent 8000 morts par an. Ce sont les automobilistes et non les automobiles, nous dit-on : voilà ce dont nous aurions dû discuter politiquement avant de laisser proliférer des choix techniques si graves. Les déplacements de frontières techniques créées par les portables génèrent, nous l'avons vu, des déplacements de statut de la personne : leurs enjeux et leurs risques sont parfois psychologiques mais ils sont de toutes façons juridiques. C'est au moins ce que nous pourrions tirer de la lecture des travaux de Lessig sur le cyberspace en le déplaçant aux terminaux qui permettent d'y avoir accès : pour réguler ces comportements équipés, nous disposons de la règle (la loi), de la norme sociale, du marché et de la technique (les propriétés techniques des systèmes). Lorsqu'un type de régulation ne fonctionne plus en raison des déplacements introduits par la technique, par exemple, la norme sociale impuissante pour réguler l'usage des portables, on doit alors passer à d'autres régulations, dans le cas des portables, souvent la règle (avec sanctions). Mais toutes les dimensions de la régulation devraient pouvoir être mobilisés et notamment celle qui porte sur les spécifications techniques : les ingénieurs ne peuvent décider seuls de ces arbitrages. Les consommateurs dès lors ne sont plus seulement contraints de faire avec des objets conçus en dehors d'eux, ils peuvent y contribuer, et non seulement

² Nous avons effectué des études de conversation télé au sens de conversations sur la télévision qui pourraient donner des pistes sur l'objet transitionnel constitué par le portable dans les conversations ordinaires (voir Dominique Boullier, La conversation télé, à paraître, 2003)

comme consommateurs ou comme utilisateurs mais aussi comme citoyens. Les enjeux de la portabilité et par là de l'habitable sont de ce fait pleinement politiques.

Références

- BESSY , Christian et Francis CHATEAURAYNAUD. Experts et faussaires. Une sociologie de la perception, Paris : Mataillié, 1995.
- Boullier, Dominique « Les conditions des usages. Matérialité et interusabilité », *Les Cahiers de l'Audiovisuel*, n°103, 2002, pp 41-44
- BOULLIER, Dominique et Marc LEGRAND (éds).- Les mots pour le faire. Conception des modes d'emploi, Paris : Ed. Descartes, 1992.
- BOULLIER, Dominique.- "I distributori automatici. Verso un adeguamento 'automatico' tra esseri e cose", in SEMPRINI, A. (a cura di), *Il senso delle cose. I significati sociali e culturali degli oggetti quotidiani*, Milano, Franco Angeli, 1999, pp. 151-169.
- BOULLIER, Dominique.- “ Les conventions pour une appropriation durable des TIC. Utiliser un ordinateur et conduire une voiture ”, *Sociologie du Travail*, 3/2001, pp. 369-387.
- BOULLIER, Dominique.- “ Les études d’usages : entre normalisation et rhétorique ”, *Annales des Télécommunications*, 57, n°3-4, 2002, pp.190-209
- BOULLIER, Dominique.- *L’urbanité numérique. Essai sur la troisième ville en 2100*, Paris : L’Harmattan, 1999.
- DODIER, Nicolas.- *Les hommes et les machines. La conscience collective dans les sociétés technicisées*, Paris : Métailié, 1995.
- GAGNEPAIN, Jean.- *Leçons d'introduction à la théorie de la médiation*, *Anthropo-logiques* n° 5, Coll. BCILL, Louvain-la-Neuve : Peeters, 1994.
- GAPENNE, Olivier, LENAY, Charles et Dominique BOULLIER.- “ Assistance, suppléance et substitution : trois modalités des systèmes d’aide ”, **Colloque JIM 2001**, Metz, Juillet 2001.
- ILLICH, Ivan.- *La convivialité*, Paris : Le Seuil (Points), 1973.
- LATOUR, Bruno.- "Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité", *Sociologie du travail*, n° 4, pp. 587-607, 1994.
- LATOUR, Bruno.- *Petite réflexion sur le culte moderne des dieux faitiches*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 1996.
- LEGENDRE, Pierre.- *L'inestimable objet de la transmission. Etude sur le principe généalogique en Occident*, Paris : Fayard, 1985.
- LESSIG, Lawrence.- *Code and Other Laws in Cyberspace*, New-York, Basic Books, 1999.
- MAUSS, Marcel.- « Essai sur le don », *Sociologie et Anthropologie*, Paris : PUF, 1950, pp. 365-386.
- NORMAN, D.A.- *The psychology of everyday things*, New-York : Basic Books, 1988.
- Norman, Don, "Affordances, Conventions and design", *Interactions*, vol VI.3 , May-june 1999 pp 38-43
- RIFKIN, Jeremy.- *L’âge de l’accès. la révolution de la nouvelle économie*, Paris : La Découverte, 2000.
- SIMMEL, Georg.- *Etudes sur les formes de la socialisation*, Paris : PUF, 2000.